

Bulletin d'information de la ville de Sarralbe



SARRALBE

infos

n°30



DÉCEMBRE 2016



Madame, Monsieur,

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre ville a revêtu son plus bel habit de lumières pour égayer nos longues soirées d'hiver et contribuer à l'ambiance festive. Chacun s'active pour les préparatifs de ces fêtes, afin que ces moments privilégiés en famille soient les plus réussis.

C'est le moment qu'a choisi «Sites et Cités remarquables de France» pour attribuer à **notre ville, le 1er prix du concours national des entrées de ville** et reconquêtes des franges urbaines. Ce prix vient récompenser nos efforts de transformation de la friche de l'ancien port industriel, rue Ernest Solvay en halte fluviale et d'amélioration de l'accès du centre-ville à partir des pistes cyclables que nous avons aménagées.

Autre bonne nouvelle, **les dernières données chiffrées de l'INSEE** font état d'une augmentation régulière de la population de notre ville, démontrant si besoin était, l'attractivité de Sarralbe. Selon un article récent du quotidien «Le Républicain Lorrain» notre ville serait même **la seule commune de plus de 3 500 habitants de l'arrondissement dont la population s'est accrue.**

S'agissant du **tissu commercial**, si l'étude que nous avons fait réaliser confirme l'éparpillement des petits commerces et un linéaire de commerces complexe et peu lisible, elle met toutefois en lumière que la densité reste forte, même si elle est plus contrainte que par le passé, et surtout l'opportunité d'un marché en croissance sur la **zone d'influence de Sarralbe représentant 25 000 clients.** Tous les centres-villes des petites et moyennes agglomérations souffrent du développement des achats sur internet et du mouvement ininterrompu en France d'implantation et d'extension des grandes surfaces commerciales en périphérie des villes.

En plus des investissements réalisés par notre ville pour renouveler le cadre urbain et renforcer l'attractivité du cœur de notre cité, on ne peut qu'encourager nos concitoyens avec l'aide de l'association locale à continuer à fréquenter nos commerces.

Autre projet qui mobilise tous nos efforts et notre attention : **le plan de prévention des risques technologiques de la plateforme industrielle Inéos** : l'Etat a présenté les cartes et le règlement de ce plan au public qui a pour objet à la fois de pérenniser l'activité et les emplois et de mieux protéger la population riveraine. Les travaux de protection des habitations étant prescrits, **notre commune sera aux côtés des riverains pour les aider à faire face à leurs obligations.**

Dernier dossier industriel sur lequel nous travaillons pour tenter de **favoriser une reprise de l'activité** et une sauvegarde de l'emploi : le redressement judiciaire **de la société SECOFAB**, filiale spécialisée dans la construction métallique, du groupe SOTRALENTZ.

Tout comme pour les sociétés Inéos et Leach International nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir et dans nos compétences pour préserver ou développer l'emploi sur notre territoire.

Lorsque M. le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales m'a remis le 16 novembre dernier, les insignes de Chevalier dans **l'Ordre National du Mérite, c'est le dynamisme de notre ville qu'il a ainsi mis à l'honneur et le travail** de tous ceux qui contribuent à son développement, à sa vitalité, à son rayonnement et à son âme. Qu'ils soient tous remerciés : les chefs d'entreprises, les salariés, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, les professions libérales, les agents de la fonction publique et les nombreux bénévoles de nos associations, pour leur contribution à ce travail collectif qui fait la force de Sarralbe.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour 2017.

Que cette nouvelle année soit porteuse de bonheur, de santé, de projets et de réussite professionnelle tant que personnelle.

Pierre Jean DIDOT
Maire de Sarralbe



Un Plan Local d'urbanisme mis à jour

La version actuellement applicable du plan local d'urbanisme de Sarralbe date de décembre 2004 à la suite d'une révision générale de l'ancien plan local d'urbanisme de 1979.

Ces 12 dernières années, la réglementation en matière d'urbanisme a beaucoup évolué du fait d'une succession de dispositions législatives (lois Grenelle 1, puis Grenelle 2, puis ALUR...)

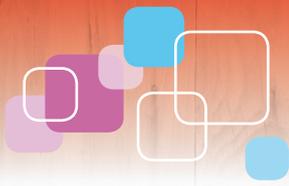
L'objectif était aussi d'améliorer l'instruction des demandes de permis de construire et des déclarations préalables en ce qui concerne les extensions de bâtiments, les abris de jardins et autres annexes de l'habitation, l'allègement du nombre de places de stationnement exigées, la couleur et les matériaux choisis pour les toitures.

Enfin, il s'agissait de regrouper les règlements existants comme celui des eaux usées et pluviales et les dispositions imposées par l'Etat comme l'Atlas des zones inondables de l'Albe, de la Mutterbach et de la Rose, les couloirs de bruit des infrastructures terrestres, l'aléa retrait-gonflement des argiles, la canalisation de transport de gaz, GRT etc...

Une enquête publique prescrite le 4 août 2016 s'est déroulée en mairie de Sarralbe du 19 septembre 2016 au 19 octobre 2016. Au terme de cette enquête et des observations qui ont été faites, M. Fabien BOUR, commissaire enquêteur nommé par ordonnance de M. le Président du tribunal administratif de Strasbourg en date du 20 juin 2016 a rédigé son rapport le 19 novembre 2016. Il a émis un avis favorable à ce projet de mise à jour du plan local d'urbanisme de Sarralbe sans recommandation particulière, ni réserve.

Le projet a été soumis au conseil municipal en séance du 7 décembre 2016. Au terme du débat de cette assemblée délibérative, le projet a été approuvé.





Le Plan de Prévention des Risques Technologiques généré par la société Ineos (Volet concernant les riverains).

En juillet 2016, la ville de Sarralbe a signé la convention de financement des 36,8 millions d'euros d'investissements de la société Ineos visant à réduire les risques à la source sur la plateforme pétrochimique à Sarralbe. Participent également à ces investissements : l'Etat à hauteur de 40 %, l'industriel à hauteur de 40 % et les collectivités territoriales (Ville de Sarralbe, Région Grand Est, Département de la Moselle, Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs et Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pour la Commune de Willerwald) à hauteur de 20 %.

Parmi ces investissements, la **délocalisation à Carling** sur le site du groupe Total, **du dépotage des wagons-citernes de propylène et la suppression des grandes sphères de stockage de propylène**.

Ce premier volet du PPRT ne permet toutefois pas de supprimer totalement les risques et l'exposition des habitations les plus proches du site. Une dizaine d'habitations, dont 7 situées à Sarralbe devront faire l'objet d'une expropriation car leur proximité immédiate de l'usine ne permettra pas de les protéger dans l'éventualité d'un accident industriel majeur.

45 autres habitations dont 39 à Sarralbe soumises à des aléas moyens à moyens plus (zone bleue) de surpression et/ou d'effets thermiques devront faire l'objet de travaux de renforcements particuliers. Enfin, 217 habitations, dont 204 à Sarralbe, plus éloignées et soumises à des aléas faibles (zone verte) de surpression devront faire l'objet de renforcement des surfaces vitrées.

Au cours de trois réunions publiques, les services de l'Etat ont présenté les périmètres des risques aux riverains concernés, de même que les mesures d'indemnisation prévues par la loi. A cette information s'est ajoutée une phase de concertation consistant en un cahier de doléances déposé dans chacune des 2 mairies concernées. Sarralbe ne se satisfaisant pas plus que les riverains des mesures annoncées par les services de l'Etat dans le cadre de ce second volet du PPRT portant sur les habitations riveraines, Monsieur le maire s'est déplacé sur les conseils de l'association AMARIS en mairie de Bassens en Gironde, Commune impactée par 3 PPRT, afin de bénéficier de son retour d'expériences dans le domaine de la réduction de la vulnérabilité des habitations.

Au terme des échanges fructueux qui ont eu lieu sur place avec Monsieur le maire de Bassens et s'appuyant sur le retour d'expérience de cette commune, Monsieur le maire de Sarralbe a fait les propositions suivantes au conseil municipal qui s'adressent au représentant de l'Etat :

En accord avec l'industriel, Monsieur le maire de Sarralbe demande que soient respectés 2 principes dans le domaine de l'indemnisation des riverains soumis à des obligations de travaux de renforcement de leur habitation et de leurs vitrages :

- aucune avance des frais dans l'attente du crédit d'impôt de l'Etat,
- aucune participation des riverains pour couvrir les 10 % qui devraient rester à leur charge.

Monsieur le maire demande que des études plus poussées et précises soient réalisées dans la **zone bleue** afin de graduer les travaux imposés en fonction de l'importance de la surpression (de 50 à 110 mbars) et des effets thermiques. De surcroît, **Monsieur le maire considère que dans ce périmètre le montant des travaux imposés aux riverains sera sans doute supérieur aux plafonds d'indemnisation de 20 000 € et de 10 % de la valeur vénale** de l'habitation, fixés par la loi. **Aussi, il demande que des efforts supplémentaires soient réalisés par les différents cofinanceurs pour prendre en compte l'intégralité du coût de ces travaux.**

De plus, il estime que les quelques habitations soumises à la fois à des effets de surpression conséquents et à des effets thermiques irréversibles devraient être placées en zone de délaissement si le montant des travaux imposés est trop élevé ou si on ne peut les protéger correctement.

S'agissant de la **zone verte**, Monsieur le maire considère que là également, l'enveloppe financière prévue par les services de l'Etat pour financer le renforcement des vitrages est insuffisante. S'appuyant sur l'expérience de la Commune de Bassens, **il relève que le filmage des vitres n'est pas la meilleure solution technique et qu'il est le plus souvent, préférable de remplacer les vitres ou les fenêtres**. Il ajoute que de plus, le filmage n'a qu'une durée de vie garantie de 12 ans.

Globalement, il considère que le travail réalisé pour ce volet du PPRT et les réponses apportées par le représentant de l'Etat sont insuffisants par rapport aux enjeux et qu'un travail conséquent reste à faire avant l'enquête publique.



La fin de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs

Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs que j'ai eu l'honneur de présider depuis sa création le 24 décembre 2002 sera absorbée par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences sur décision du Préfet de la Moselle et en application de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République.

La Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs était un regroupement librement consenti des 12 communes de notre territoire et bassin de vie : Sarralbe, Puttelange-aux-Lacs, Holving, Le Val de Guéblange, Rémering-les-Puttelange, Hilsprich, Saint-Jean-Rohrbach, Hazembourg, Kirviller, Kappelking, Richeling et Nelling, soit au total 14 423 habitants.

Les compétences de ce regroupement de communes avaient été définies librement et en commun :

Les principales compétences :

- la promotion du tourisme par le biais de l'aménagement de pistes cyclables
- le service de gestion de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers et déchets assimilés
- la création d'un relais Parents-assistants maternels
- le contrôle des systèmes d'assainissement autonomes
- la gestion et la modernisation de la piscine communautaire et dernièrement
- mettre un terme à la fracture numérique du territoire communautaire par l'aménagement d'un réseau performant haut débit de communications électroniques.

Une mutualisation des moyens :

Les frais de fonctionnement de cette intercommunalité avaient été réduits volontairement au minimum : les locaux étaient mis gracieusement à disposition par la ville de Sarralbe et le personnel communal assurait les missions générales de l'intercommunalité moyennant quelques heures par semaine.

L'objectif était d'assurer une gestion efficace des compétences choisies par l'intercommunalité en maintenant la fiscalité aux taux les plus bas pour ne pas pénaliser les entreprises du territoire et le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

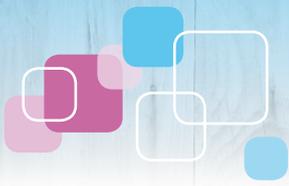
Quel est le bilan de ce travail en commun :

- La piscine communautaire a été totalement modernisée entre 2003 et 2009 moyennant un investissement d'un montant de plus de 1,5 millions d'euros financé à plus de 50 % par des subventions. La finalité de cet équipement est de favoriser l'apprentissage de la natation aux enfants scolarisés de notre secteur géographique dans des conditions de sécurité et de confort maximales. Cela est d'autant plus essentiel dans une région qui comporte de nombreux plans d'eau et par conséquent de lieux de baignade.

Plus de 31 000 entrées scolaires par an ont été enregistrées à la piscine communautaire en provenance de 4 collèges et de plus de 40 communes du secteur. De fait, la piscine reste un outil indispensable à nos enfants.

- En parfaite concertation et collaboration avec l'eurodistrict «Saar-Moselle» et nos voisins sarrois du «Regionalverband-Saarbrücken», nous avons aménagé sur le territoire de nos 12 communes une partie de l'itinéraire cyclable transfrontalier «Vélo vis-à-vis» qui forme une boucle de plus de 300 km dotée de nombreux parcours





intermédiaires. Sur notre territoire, l'itinéraire aménagé s'étend sur environ 50 km reliant l'ensemble de nos 12 communes. Il comprend une transversale d'environ 25 km entre Sarralbe et Puttelange-aux-Lacs vers Hoste d'une part, et vers Grundviller d'autre part, une colonne vertébrale le long du canal de la Sarre vers l'Alsace et une boucle vers le pays d'Albe. La plupart des tronçons a été construite sur des chemins ruraux à l'abri de la circulation automobile. Ces cheminements cyclables sont également utilisés par les promeneurs le week-end.

Les différents parcours figurent sur une carte et font l'objet d'une promotion par les offices de tourisme sarrois. Plus de 6 000 sarrois fréquentent en période estivale nos plans d'eau. L'itinéraire cyclable relie les populations de part et d'autre de la frontière et incite les visiteurs extérieurs à venir découvrir notre réservoir de nature et d'eau.

Le montant de ce programme de construction de pistes cyclables de 2004 à 2015 s'est élevé à environ 2,6 millions d'euros HT, là encore cofinancé à hauteur de 60 % par des subventions européennes, régionales et départementales.

- Concernant le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés :

- * la Communauté de Communes a construit une déchèterie entre Sarralbe et Holving correspondant aux besoins d'une population d'environ 15 000 habitants. Aucune autre commune ne souhaitait alors accueillir cet équipement sur son territoire.
- * notre intercommunalité a également favorisé la mise en place de composteurs sur demande des ménages intéressés pour traiter les déchets fermentescibles.
- * la Communauté de Communes a mis en place dans chaque commune des bornes de collecte de verre et de papier en apport volontaire pour favoriser le tri sélectif.
- * notre intercommunalité a également mis en place la collecte «robotisée» des déchets par camions équipés de bras articulés, ce qui a permis de réduire les coûts de cette prestation.

- la Communauté de Communes a également pris en charge l'évacuation des déchets verts de certaines communes éloignées de la déchèterie à l'exemple de Puttelange-aux-Lacs et de Nelling.

- * s'agissant du traitement des déchets, notre Communauté de Communes n'a pas eu d'autres choix que d'adhérer comme toutes les autres intercommunalités de Moselle-Est au Sydème (Syndicat Mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est) regroupant aujourd'hui 298 communes représentant une population d'environ 385 000 habitants.

Là encore, l'Etat a contraint la création d'une grande intercommunalité chargée de mettre en place une solution technique de traitement et de valorisation des déchets, alternative à leur enfouissement. Il en a suivi la construction d'un centre de méthanisation des déchets fermentescibles et de filières de valorisation des autres déchets.

Les difficultés de cette grande intercommunalité voulue par l'Etat rejaillissent aujourd'hui sur le coût du service d'élimination des

déchets ménagers et sont répercutées sur les intercommunalités membres du Sydème ce qui se traduit par une augmentation des redevances et taxes.

Sans les efforts de tri sélectif consentis par les habitants de notre Communauté de Communes, le





taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères aurait progressé de manière très conséquente.

- La Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs a aussi recruté une puéricultrice cadre de santé pour animer un relais Parents-assistants maternels :

La ville de Sarralbe a mis à disposition dans sa structure périscolaire, des locaux adaptés à l'accueil de ce lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

La puéricultrice a pu ainsi apporter aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Elle y a également organisé régulièrement des animations et ateliers éducatifs à destination des très jeunes enfants. Enfin, la puéricultrice s'est rendue dans les communes intéressées qui mettaient des locaux à disposition.

- Afin de mettre un terme à la fracture numérique dont souffre notre territoire et en particulier les communes rurales éloignées de Sarralbe et de Puttelange-aux-Lacs, notre Communauté de Communes s'est dotée en 2013 de la compétence du déploiement d'un réseau numérique très haut débit.

Elle est devenue l'un des membres fondateurs de «Moselle Fibre» un syndicat intercommunal regroupant 18 communautés de communes, essentiellement rurales ainsi que le département de la Moselle. L'objectif est d'utiliser l'artère numérique mise en place par le département de la Moselle pour amener la fibre optique jusque dans les habitations. Cette fibre offrira ainsi un débit pour le téléphone, l'internet, la télévision etc... largement supérieur à tous les supports existants comme par exemple les lignes téléphoniques en cuivre.

La Communauté de l'Albe et des Lacs participe financièrement à cet investissement structurel pour un montant de 3 157 600 € soit 400 € par prise potentielle (7 894 prises). D'ores et déjà elle a versé 1 273 160 € de fonds propres pour le financement d'une première «plaque» regroupant les communes de Puttelange-aux-Lacs, Holving, Hilsprich, St-Jean-Rohrbach, Rémering-lès-Puttelange et Richeling. Les travaux vont démarrer en décembre 2017.

La seconde «plaque» regroupant Sarralbe, Le Val de Guéblange, Kirviller, Hazembourg, Nelling et Kappelkinger devrait être équipée à partir de 2018.

Sans la participation financière de notre intercommunalité et notre volontarisme, rien n'aurait évolué dans ce domaine.

Depuis la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) en 2013, la société VEOLIA, prestataire de la Communauté de Communes de l'Albe et des lacs a réalisé :

- **25 diagnostics concernant une installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'une transaction immobilière,**
- **8 contrôles de conception pour l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif dans le cadre d'un projet neuf ou de réhabilitation d'un système existant.**

Par ailleurs le SPANC a émis une quinzaine d'avis sur des permis de construire ou des certificats d'urbanisme concernant des projets situés dans des zones non desservies par l'assainissement collectif.

Comment avons-nous géré notre intercommunalité :

A l'occasion de sa dernière analyse financière, la direction régionale des finances publiques a qualifié la situation financière de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs comme étant parfaitement saine.

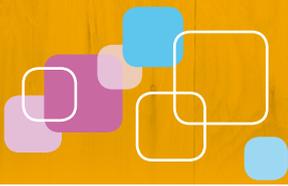
Les charges de fonctionnement sont de 154 € par habitant contre 178 € par habitant en moyenne nationale avec des charges de personnel très réduites : 16 € par habitant contre 56 € par habitant en moyenne nationale.

De même, notre intercommunalité n'a jamais contracté le moindre euro de dette, alors que la moyenne nationale est de 99 € par habitant.

De surcroît, notre fiscalité communautaire est restée très modérée et adaptée aux compétences dont nous nous sommes librement dotés :

- taxe d'habitation : 1,45 % contre 4,54 % en moyenne nationale
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,90 % contre 4,21 % en moyenne nationale
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,89 % contre 11,83 % en moyenne nationale
- cotisation financière des entreprises : 1,25 % contre 5,06 % en moyenne nationale.

On ne peut que déplorer cette nouvelle politique de l'Etat qui consiste à contraindre la création de grandes technostructures qui éloignent toujours davantage les citoyens des décideurs locaux. Mais avec cette fusion on dépouille également nos communes et notre ville de leurs compétences et de leur rôle économique en les vidant progressivement de leurs moyens d'agir sur le quotidien de nos habitants au niveau local.



Conclusion de l'étude en vue d'un plan de redynamisation et de développement du commerce et des services au centre-ville de Sarralbe

En 2014, la municipalité de Sarralbe, s'appuyant sur le document d'aménagement commercial à l'échelle du schéma de cohérence territoriale de l'arrondissement (super plan local d'urbanisme qui s'impose aux plans locaux d'urbanisme des communes), a décidé de confier à un bureau d'études spécialisées, la réalisation d'un diagnostic approfondi de son tissu commercial au centre-ville et à la périphérie de Sarralbe.

Cette étude comportait au regard du bilan à établir, une analyse des perspectives potentielles du commerce à Sarralbe ainsi que la définition d'axes de travaux pour soutenir les objectifs partagés avec les commerçants locaux. Une enquête a été réalisée auprès de 300 ménages dans la zone de chalandise de Sarralbe et des entretiens ont été organisés avec les commerçants locaux.

Il ressort de cette étude très détaillée, que la centralité historique de Sarralbe est maintenue avec une forte attractivité externe sur une zone d'influence d'environ 25 000 habitants.

Il apparaît également que la densité commerciale reste forte à Sarralbe avec une opportunité : la croissance de marché sur la zone d'influence.

L'étude déplore néanmoins une forte proportion et concentration de locaux inactifs comme dans tous les centres-villes de communes de cette importance démographique, ce qui nuit à l'image perçue et un linéaire de commerces au centre-ville de Sarralbe complexe et peu lisible (éparpillement des commerces dans les différentes rues).

Le centre-ville souffre du désavantage d'être situé hors des principaux flux de circulation.

L'étude met en lumière la dépendance de plus en plus marquée des commerces de Sarralbe envers la clientèle extérieure même si 82 % des dépenses en alimentaire se maintiennent sur Sarralbe.

Les commerces de Sarralbe conservent un très bon niveau d'emprise sur une zone d'influence assez large.

On relève toutefois un décalage de fréquentation significatif entre le site de l'enseigne Super U et les commerces du centre-ville.

La densité de l'offre au centre-ville reste forte même si la diversité est plus contrainte que par le passé.

Les réunions publiques animées avec la participation des commerçants locaux ont permis de réactiver l'association des commerçants dont la première action a été de créer un site internet dédié à l'offre commerciale locale. Des actions d'animation et de présentation sont également envisagées. De son côté, la ville poursuit ses investissements de rénovation du cadre urbain, de fleurissement des espaces publics, de maintien en état de propreté de la ville et d'amélioration de l'attractivité de Sarralbe (port fluvial, pistes cyclables, espaces verts, animations culturelles...).

Reste une inconnue : au 1er janvier 2017, dans le cadre de la fusion des intercommunalités, c'est la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences qui va exercer la compétence de développement du commerce au centre-ville.

En a-t-elle la volonté ?



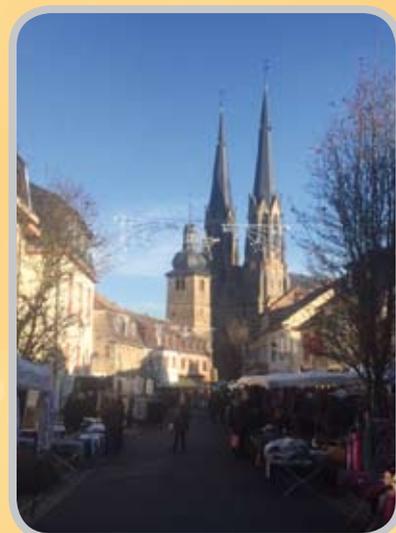


Recensement des Pôles d'Activités et des Commerces



Les marchés

Un marché hebdomadaire très convivial se tient tous les jeudis matins au centre-ville, et trois foires très fréquentées sont organisées le lundi de Pâques, le lundi de la Trinité et lors de la fête patronale de la Saint-Martin. Enfin, un marché du terroir et de produits bio a vu le jour en juillet 2014. Celui-ci a lieu tous les premiers samedis du mois.



Pôle activités économiques



INEOS
Rue Ernest Solvay



HM
Rue du Général Marulaz



LEACH INTERNATIONAL ESTERLINE
1, rue Goethe



MOULIN DE SARRALBE
Rue du moulin



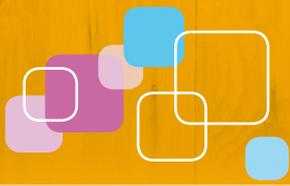
SIH
Route du Haras



SECOFAB
Port de Rech



SERAL
ZI Sud rue des Vosges



Recensement des Pô



EST INDUSTRIE
8, rue des Vosges



SECAL
ZI Sud 4, rue du Donon



CPE
11, rue du Donon



FMG
Rue du Colonel Blondel



TRANSPORTS SADLER
11, rue des Vosges



MECAHYDRAU
Route du Haras

Pôle artisanal



CONSTANT
Rue des Salines



DSD
7, rue de la Gare



EGEE BATIMENT
19, rue Napoléon 1er



ABE FAÇADES
22, rue du Capitaine Herlet



FERMAP
Rue du Général Marulaz



MENUISERIE SCHALLER
18, rue des Vosges



LEONHART SEPA
10, rue des Vosges



BERG ET FILS chauffagiste
8, rue de Strasbourg



LOHSTAETTER - DIENER - chauffagiste
62, rue de Strasbourg



KIT CHAUFFAGE
6, rue du Donon



ENTREPRISE BUCKEL Ramonage & entretien des chauffages - 22, rue St Martin

ETS WERQUET
CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES

16 rue du Moulin - 57430 SARRALBE
Tél: 03 87 97 03 93
Port: 06 76 29 44 06
E-mail : ets.werquet@orange.fr

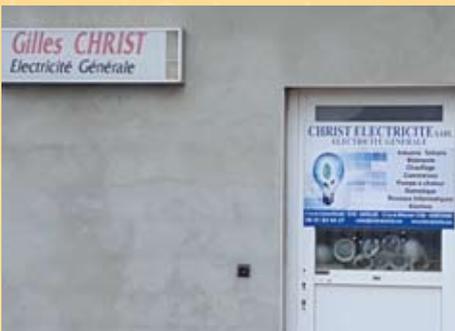
Fuel - Gaz - Pellet
Pompe à chaleur
Installations sanitaires

Agencement et carrelage
de salle de bains

ETS WERQUET chauffagiste
16, rue du Moulin



MSH Habitat Service
13, rue Poincaré



CHRIST ELECTRICITE
Rue du Colonel Blonde

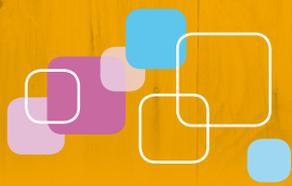


ELECTRO SERVICES
6, impasse Edmond Weiss

CHRISTOPHE PORT
ELECTRICITE GENERALE

27 Grand rue 57430 SARRALBE
Port: 0621501004
christopheport@icloud.com

PORT Christophe Electricité
27, grand rue Rech



Recensement des Pô



ETS ROLANDO FRERES
toiture & couverture
78, rue d'Eich



SVH France signalisation
10, rue du Moulin



MANUFACTURE D'ORGUES FREDDY BAUER
7, rue de Strasbourg



GARAGE KNADEN
42, rue Jean Burger



SARRE AUTOS
26, rue Jean Moulin



GARAGE AMEGEE
97, rue de Strasbourg



PR PERFORMANCE
Route du Haras



SC PNEUS
3, rue du colonel Blondel



STOP OCCAZ
Route du Haras



LAV'ECO
Route du Haras



CONTROLE TECHNIQUE
1, rue du Colonel Blondel



Pour gérer sa vie au quotidien



GROUPAMA ASSURANCES
21, rue Poincaré



AXA ASSURANCES
9, rue Napoléon 1er



ASSURANCES ALLIANZ-GREINER
11, rue Bourgun



ASSURANCES GENERALI
7, rue Poincaré



ETUDE NOTARIALE Maître GIROUD
22, rue du maire Charles Wilhelm



LA POSTE
Rue St-Martin



BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE
21, rue Napoléon 1er



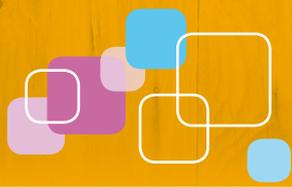
CAISSE D'ÉPARGNE
9, rue Maréchal Foch



CREDIT MUTUEL DU PAYS D'ALBE ET DU HAM
4, rue de l'Hôpital



CIC
27, rue Napoléon 1er



Recensement des Pô



CREDIT AGRICOLE
24, rue Napoléon 1er



SARRE IMMOBILIER
15, rue Poincaré



2v Création
70a, rue d'Eich



POMPES FUNEBRES CLEMENS
4, rue des Vosges - ZI SUD



POMPES FUNEBRES DE L'ALBE
2A, rue de Strasbourg



AUTO ECOLE IFFLI
9, rue Jean Burger



AUTO ECOLE MANU
21, rue Clemenceau



AUTO ECOLE JOE ET PATRICIA
16, rue Napoléon 1er

Pour les loisirs.....



MOTOCULTURE ET JARDIN AVRAMOV
12, rue Jean Moulin



AUX DEUX ROUES
9, place de la libération



TOILETTAGE CALIN & CO
15, rue Napoléon 1er



OUTDOOR
Rue du Colonel Blondel



BERGERE DE France
23, rue Clémenceau

Pour s'alimenter au quotidien



SUPER U
86, rue de Strasbourg



NORMA
70, rue de Strasbourg



LIDL
9, rue de Strasbourg



BIO SANTÉ
7, rue du Maréchal Foch



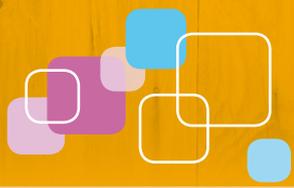
LA FEE DU BIO
3, rue du Colonel Blondel



ETS FISCHER-RIGAUX
2, port du canal



MAXIMO
6, rue des Vosges



Pour se faire plaisir



RESTAURANT LA FLEUR DE SEL
36, rue de Strasbourg



PIZZA TRADITION
8, rue de l'Hôpital



PIZZA MIMO
43, rue Clémenceau



PIZZERIA LA PORTE DE L'ALBE
17, rue Maréchal Foch



CAFETERIA SUPER U
Galerie marchande Super U
86, rue de Strasbourg



CAFE AU CROCODILE
12, rue Napoléon 1er



CAFE DE LA MAIRIE
12, rue Poincaré



CAFE DE LA POSTE
2, rue Bourgun



CAFE DES ARCADES
7, rue Napoléon 1er



CAFE DE LA PAIX
5, rue du Maréchal Foch



CAFE LA PERLE
2, rue du Chanoine Goldschmitt Rech



BOUCHERIE VIVARELLI
24, rue Georges Clémenceau



BOUCHERIE KUNTZLER
9, rue de Strasbourg



BOULANGERIE KLAMMERS
16, rue Poincaré



AUX MILLES DOUCEURS
10, rue Poincaré



BOULANGERIE JUNG
25, rue Clémenceau



SNACK DE LA PLACE
14, rue Poincaré



SNACK EMIRDAGLI « CHEZ DOGAN »
12 A, rue Napoléon 1er



KEBAB DAMAK
3, rue du Colonel Blondel



CADEAUX ET TORREFACTION ISABELLE
7, rue Clémenceau



A VOS MARQUES
Galerie marchande Super U
86, rue de Strasbourg



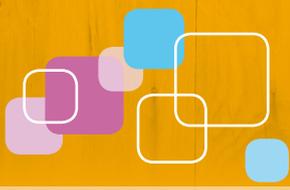
TELE MAC
3, rue Clémenceau



FAB TATTOO
13, rue Napoléon 1er



BUREAU DE TABAC DIDIOT
2, rue Napoléon 1er



Recensement des Pô

Pour soi



COIFFURE CREATION
12, rue de Strasbourg



MONALISA
19, rue Napoléon 1er



REJANE CREATION
7, place du Général de Gaulle



HUITIEME ART
32, rue Clémenceau



SALON DIAGONAL
Coiffure CAMILLE
Centre commercial SUPER U



COIFFURE Frédérique CLOSSET
15, rue Jean Burger



LE TEMPS D'UNE PAUSE
27, Grand'rue Rech



INSTITUT VANESSA
06 86 91 70 21



CHAUSSURES PIERRE
8, rue Raymond Poincaré



BIJOUTERIE WAGNER
6, rue de l'hôpital



OPTIQUE WAGNER
11, rue Raymond Poincaré



UNIVERS VISION OPTICIEN
86, rue de Strasbourg
Galerie marchande Super U



Pour son cadre de vie



SUPER U FLEURISTE
Galerie marchande Super U



AU JARDIN DE GAËLLE
HORTICULTURE PERNET
11, rue du Maire Charles Wilhelm



A L'OMBRE D'UNE FLEUR
48, Rue Clémenceau



PRESSING LUX ECO
14, rue Napoléon 1er



CE.SA IMPORT EXPORT
2, rue Ernest Solvay



ALL CONFORT
3, route du Haras



SOMNUIT
35, rue du général Marulaz



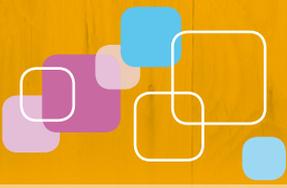
MEUBLES BOUR
18, rue des Salines



LA MAISON POINT VERT
2, rue des Vosges



MARCHÉ AUX AFFAIRES
Rue Jean Moulin



Pour se soigner

• Médecins généralistes :

Cabinet médical Aimé, Schmeer, Schmitt, Kobis
10, place de la Libération

Dr Aouragh
1, rue Ernest Solvay

Dr Marsal
7, rue Bourgun

Drs Laurent et Spaeter
9, rue du Maire Charles Wilhelm

• Dentistes :

Auert Patrice
24, rue Napoléon 1er

Garnier Rodolphe
44, rue Clémenceau

Kintzinger Pierre
23, rue de la gare

• Ostéopathe :

Christmann Agathe – Do Cruzeiro Amandio
18, rue du Maréchal Foch

• Orthophonistes :

Buckel Marine – Dubuisson Karen
7, rue Saint-Philippe

• Kinésithérapeutes :

Aime Pauline
9, rue Clémenceau

Allheily Evelyne – Rimlinger Ophélie – Schwindt Tracie
15, rue de la gare

Eisele Werner – Klein Loïc - Pauze Eléonore
16, rue de Strasbourg

Ettwiller Vanessa – Meyer Gilles
9, rue Bourgun

• Pharmacies :

Pharmacie de l'Albe
16, rue Bourgun

Pharmacie de la Tour
46, rue Clémenceau

Parapharmacie
86, rue de Strasbourg
Galerie marchande Super U



• Infirmiers :

Cabinet Ehresmann, Knaden, Weber, Wendels,
42, rue Jean Burger

Gérard Michèle
8, rue St-Bernard

Cabinet Niederlender, Perrin
42, rue Clémenceau

• Psychologue

Ben Marion
7, rue St-Philippe

• Sage-femme

Vanni Corinne
37A, rue du Général Marulaz

• Orthopédie

Orthopédie générale Wollenschneider Katzer
31, rue Clémenceau

• Matériel médical

Medilac santé
37, rue Jean Burger

• Transport médical

Ambulances Goetschel
37, rue Jean Burger

AVS transport Vilhelm-Massing
11, rue Clémenceau

Massing Inter-Services
9, rue Napoléon 1er

• Hôpital

Service Médecine et Soins de Suite Rééducation
EHPAD St-Joseph
12, rue de l'Hôpital

• Laboratoire

Laboratoire Espacebio
80, rue de Strasbourg

• Vétérinaire

Clinique vétérinaire
2, rue de la gare



L'entretien des cours d'eau

Il fut une époque où les petits cours d'eau présentaient un intérêt économique. Ils étaient de ce fait l'objet d'un entretien régulier. Hélas, au fil du temps, cet intérêt s'est étiolé au point où aujourd'hui nombre d'entre eux sont à l'abandon.

L'entretien des cours d'eau : une obligation

L'entretien régulier des cours d'eau est indispensable et de surcroît obligatoire. Les arbres tombés dans le lit de la rivière, les branches mortes forment des embâcles qui constituent des obstacles à l'écoulement de l'eau, provoquant des inondations et l'érosion des berges. Le poids d'une végétation excessive sur une berge risque aussi à terme d'entraîner le glissement de celle-ci.

S'agissant des cours d'eau non domaniaux comme la Sarre, l'Albe, la Mutterbach et la Rose, il appartient aux propriétaires riverains d'entretenir les berges et le lit des cours d'eau en s'assurant du libre écoulement des eaux sur les parcelles leur appartenant. Cet entretien est une obligation réglementée par l'article L 215-14 du code de l'environnement. Il doit permettre d'assurer la bonne tenue des berges, de prévenir la formation

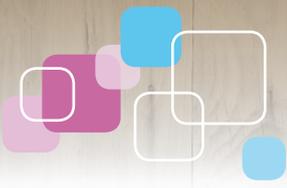


des embâcles, de préserver la faune, la flore et la qualité de l'eau. Il consiste par exemple à entretenir la végétation de la rivière par élagage, à enlever les embâcles les plus gênants, à évacuer les déchets végétaux stockés sur les zones inondables risquant à terme de provoquer d'autres embâcles. Cet entretien doit être régulier pour éviter des travaux plus lourds.

Suite au rappel de ces obligations par la municipalité, les travaux recommandés ont été réalisés par les riverains mais aussi par la commune, évitant ainsi les lourdes conséquences que peuvent entraîner les troncs d'arbres tombés dans la rivière pour la gravité des inondations du centre-ville.

Par ailleurs, la municipalité a confié à une entreprise locale le soin de dégager les troncs d'arbres bloqués au niveau du déversoir du moulin de la Sarre.





Extension de l'espace cinéraire

Cinq ans après avoir créé un espace cinéraire, composé d'un jardin du souvenir et de 16 cavurnes au cimetière communal de la Montagne, la ville de Sarralbe vient de réaliser une nouvelle tranche de 16 emplacements.

Les nouveaux monuments cinéraires «cavurnes» pourront recevoir quatre urnes offrant ainsi un lieu personnalisé et individuel de recueillement avec possibilité de déposer des fleurs ou autre objet de souvenir.

Ce nouvel équipement répond aux besoins des familles qui choisissent de plus en plus la crémation comme pratique funéraire, marquant un véritable changement culturel.

La durée et les tarifs des concessions cinéraires avec monuments et «cavurnes» sont les suivants :

Monument cinéraire avec «cavurne» (1 à 4 urnes)

- Concession pour 15 ans, renouvelable : 975 €
- Concession pour 30 ans, renouvelable : 2 000 €

Jardin du souvenir

La mise à disposition de cet espace est gratuite pour la dispersion des cendres.

Rappel : la destination des cendres

La loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire offre 4 possibilités :

- Inhumation de l'urne dans un monument funéraire au cimetière.



- dispersion des cendres dans le jardin du souvenir ou en pleine nature (mais interdit sur les voies et jardins publics) ou en pleine mer (fleuves et rivières interdits).
- scellement de l'urne sur un monument funéraire.
- dépôt de l'urne dans une case au columbarium ou dans une cavurne.

Plantations d'arbres à l'ancienne sablière

Récemment la presse a fait écho de l'urgence du reboisement car les forêts françaises souffrent d'une surexploitation en raison surtout du développement des besoins en bois énergie. D'après, la fédération des sylviculteurs privés, il faudra replanter 500 000 ha de bois d'ici 2025 en France.

Sur le plan local, la municipalité, consciente des risques liés au déboisement, assure depuis longtemps, avec l'appui de l'ONF, une continuité de gestion durable de nos forêts en produisant un bois de qualité, en veillant à son état sanitaire et à la pérennité de ce patrimoine.

Parallèlement, elle poursuit aussi une politique de reboisement des espaces en friche. Ainsi, 500 arbres vont être plantés dans l'ancienne sablière à la sortie sud de la ville. Cet espace sera replanté avec des espèces adaptées à la nature du sol et respectant la biodiversité. Le choix s'est porté sur des robiniers, des aulnes glutineux, des châtaigniers, des merisiers, des chênes rouges, des sorbiers ainsi que des pins sylvestres.

Ces plantations seront effectuées par l'entreprise Wadel qui d'ores et déjà a confectionné les potets destinés à recevoir les jeunes plants. Ces travaux

ont été réalisés selon le procédé Becker qui consiste dans une première étape à déblayer latéralement les obstacles, pierres souches..., puis à l'aide d'un peigne désherbeur à supprimer le tapis herbeux afin que la biomasse présente dans la zone de plantation ne soit pas incorporée dans le sol. Enfin, grâce à une pioche, le sol est décompacté sans remonter à la surface les différents horizons. La mise en œuvre de ce procédé permet de garantir une très bonne reprise des plants.





Travaux de sécurisation au sein du groupe scolaire Robert Schuman

Les vacances d'été ont été mises à profit pour réaliser des travaux de sécurisation dans la cours de l'école maternelle Robert Schuman. Les anciens rondins en bois, dangereux car pourris à leur base, ont été remplacés par des palissades en béton. De même, dans la rue St-Philippe, le mur en moellons menaçant ruine a été remplacé par un mur de soutènement en béton préfabriqué.



Avant



Après



Avant



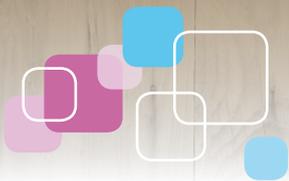
Après

Un nouvel éclairage public rue d'Eich

L'éclairage public a été entièrement remis à neuf dans la rue d'Eich. Les anciens candélabres, vétustes et présentant des problèmes structurels, ont été remplacés par des luminaires nouvelles générations de type LED.

La mise en place de ces produits performants a permis de diviser par 2 le nombre de luminaires à installer tout en garantissant un bon niveau d'éclairage. Il en résulte une plus faible pollution lumineuse et des économies d'énergies avec une diminution de la consommation électrique.





Le foyer d'Eich agrandi

Pour pallier le manque de places de stockage et de fonctionnalité lors des manifestations estivales extérieures, le foyer d'Eich a été doté d'un local rangement avec l'installation d'une buvette.

L'extension d'une vingtaine de m² construite en dur, a été réalisée en respectant l'architecture du bâtiment actuel pour mieux s'intégrer dans le site.



Le Château Massing fait peau neuve

Le «Château Massing» qui a pour vocation de proposer des logements aux Seniors fait peau neuve. En effet, un premier logement a été entièrement rénové par la ville.

Pour ce faire, la municipalité a pris contact avec un architecte, afin d'étudier une modification de la structure intérieure, avec comme objectif d'augmenter la taille des logements en réduisant leur nombre.

Par ailleurs, le parc paysager situé entre la résidence et les bords de Sarre va être privatisé, afin d'assurer la tranquillité des résidents.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en mairie à :

M^{me} Christel DRUAR
03 87 97 30 24





Travaux rue Henri de Boppard

La commune de Sarralbe a intégralement rénové la rue Henri de Boppard dans la section comprise entre la rue Jacques Touba et la rue Erckmann Chatrian.

Après les travaux d'assainissement qui ont eu lieu au printemps, les travaux de voirie ont été réalisés cet été par l'entreprise Rauscher. Le coût global de l'opération avoisine les 230 000 € T.T.C.



Construction d'une Passerelle

Les flux de la circulation automobile dans la rue du Chanoine Goldschmitt sont de plus en plus conséquents. Sur le pont départemental enjambant la voie ferrée, les trottoirs sont quasiment inexistant.

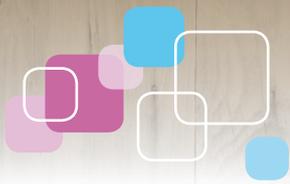
Afin de sécuriser l'accès à l'école primaire de Rech la ville fait construire une passerelle cyclable et piétonne parallèle au pont.



L'entreprise GREBIL a réalisé les fondations, piles et culées nécessaires à la mise en place de la passerelle.

Dans son atelier de Rech, l'entreprise SECOFAB est en train de fabriquer la structure métallique de la passerelle. Celle-ci sera transportée sur site puis installée début 2017. Une fois la passerelle en place, l'entreprise Rauscher réalisera l'aménagement des abords.

Le coût total des travaux avoisine les 350 000 € TTC.



Trois aires de jeux rénovées pour les enfants de 2 à 10 ans

Installés dans les années 90, ces espaces ludiques régulièrement vandalisés, se sont progressivement dégradés au fil des ans.

Pour des raisons de sécurité et de remise aux normes, les 3 aires de jeux situées dans la rue André Ziegler, dans le parc François Mitterrand et dans l'enceinte de l'école maternelle Bellevue ont laissé place à de nouveaux jeux ludiques composés d'une structure métallique en inox et habillés avec des panneaux en stratifiés compacts, facilitant ainsi l'entretien pour une durée de vie accrue. Les aires de réception ont été recouvertes par un sol amortissant coloré, avec intégration de jeux pour agrémenter ces espaces.

Avec ces nouvelles structures ludiques, balançoires, jeux sur ressorts et toboggans, ces aires constitueront également un lieu de rencontre et d'échanges pour les parents et grands-parents.

Rappel : « quelques règles à respecter » :

Un règlement affiché à l'entrée rappelle aux usagers que l'utilisation des lieux se fait sous l'entière responsabilité des accompagnateurs.

Il est notamment interdit de fumer, de boire de l'alcool, d'y introduire des animaux domestiques (chiens), des vélos ou engins à moteur...



Bellevue



Parking avant



Parking après



Parc François Mitterrand avant



Parc François Mitterrand après

Le coût total de ces aménagements comprenant également la rénovation du parking à l'entrée du complexe sportif s'élève à 175.000,00€ HT.



Aire André Ziegler avant



Aire André Ziegler après



Rue de Strasbourg

Les travaux de voirie de la rue de Strasbourg pourront enfin débuter au printemps 2017. Lors de sa séance du 17 octobre 2016, le Conseil Départemental de la Moselle a accordé une subvention de 90 000 € à la ville de Sarralbe pour l'aménagement de la rue de Strasbourg au titre du programme AMITER. Cette subvention correspond à un taux de 16,35% des dépenses subventionnables, ce qui est très en dessous des montants alloués dans les précédents programmes d'aménagement.



Néanmoins, la commune de Sarralbe tiendra ses engagements auprès des riverains et réalisera les travaux nécessaires. Pour ne pas risquer de subir les aléas climatiques de l'hiver, le démarrage du chantier aura lieu au printemps prochain. Les travaux seront réalisés par le groupement d'entreprises TPDL/TPHM/GERE.

Par ailleurs, pour garantir un éclairage public dans la rue, les travaux d'enfouissement des réseaux ont été suspendus. Les poteaux électriques et les câbles restants seront déposés après la pose des nouveaux mats d'éclairage public, fin 2017.



Vidange du canal

Chaque année, les «Voies Navigables de France» (VNF) réalisent des travaux de maintenance et de rénovation des canaux. Cette année, VNF a programmé l'entretien du Pont canal et des berges avoisinantes du canal des Houillères de la Sarre. Ces travaux ont nécessité la vidange d'une partie du bief et pour sauvegarder la faune piscicole, il a fallu prélever les poissons présents dans cette zone et les transférer dans une zone en eau.

Ce sont les représentants de la Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique, secondés par ceux de l'Association de pêche locale, qui se sont chargés de ce travail.

La technique utilisée est la pêche à pied, possible en raison de la faible profondeur de l'eau. Cette pêche consiste à soumettre les poissons à un faible champ électrique. Ce champ entre deux électrodes va inhiber les actes volontaires des poissons, voire provoquer une nage forcée directionnelle vers les électrodes où ils seront capturés à l'aide d'une épuisette. Le poisson ainsi capturé récupère sans aucune séquelle dès qu'il est soustrait du champ électrique. Le taux de mortalité engendré par cette technique est proche de zéro.

Les prises effectuées lors de cette pêche ont montré la richesse du milieu, brèmes, carpes, perches, brochets, sandres, gardons, anguilles, silures ont été prélevés. Certaines carpes pesaient plus de 15 kilos et les silures avaient des tailles impressionnantes dont l'un mesurait près de 2 m. Plus de 1,5 tonne de poissons a ainsi été déplacée.



Il faut noter aussi que les agents de la fédération ont eu la surprise d'apercevoir une colonie de crevettes d'eau douce, des caridines. Ces crevettes qui mesurent en moyenne 2 à 4 cm sont originaires du Sud de la France et peu à peu colonisent les fleuves et cours d'eau de l'Est. Elles apprécient les biotopes riches en végétaux et à courant faible. Ce crustacé, encore rare dans notre région, est un très bon indicateur de la santé d'un cours d'eau.

La cession du bâtiment-relais communal rue Jacques Touba à la société Leach International du groupe Esterline

Implantée à Sarralbe depuis 1982, la société Leach International spécialisée dans les technologies de pointe pour le secteur aéronautique et spatial (distribution et commutation électrique pour environnement sévère) est devenue le premier employeur de la ville avec plus de 420 emplois et la spécificité d'une main d'œuvre majoritairement féminine.

Afin d'aider cette entreprise à se développer et à pérenniser son activité à Sarralbe, la ville de Sarralbe avait acquis l'ancien lycée professionnel désaffecté, de même que les bureaux de la société de formation professionnelle AFOREST en 2011 et en 2013. Le réaménagement de ces locaux loués à la société Leach international Europe a permis d'accueillir le centre de recherches et de développement de cette société regroupant plus de 134 ingénieurs.

Dans le cadre d'un nouveau développement des activités de cette société à Sarralbe, notre ville a fait aménager en 2015/2016 une extension de 530 m² des bâtiments existants.

La ville de Sarralbe a su travailler main dans la main avec la société Leach pour permettre d'aboutir à cette belle réalisation et pour livrer les bâtiments réaménagés en temps et en heure.

Ce partenariat est le fruit de la rencontre de deux dynamiques : celle citoyenne d'une ville qui cherche à soutenir l'emploi sur son territoire et l'autre industrielle soutenue par un marché porteur.

Le 21 octobre 2016, la société Leach International Europe a décidé de racheter à la ville, l'ensemble des bâtiments relais qu'elle occupe, soit 2 141 m² au prix coûtant.

Là encore, notre ville a joué son rôle d'accompagnateur et de facilitateur pour être au plus près des attentes des chefs d'entreprises.

A noter qu'à compter du 1er janvier 2017, la compétence du développement économique est retirée à la ville de Sarralbe pour être transférée à la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.





Concert du 14 août : une rencontre estivale

Durant 13 années le 14 août à Sarralbe était placé sous le signe du Spectacle de clôture de la «SARRE À CONTES». Le Conseil Départemental a décidé d'une façon unilatérale de ne plus porter l'organisation de ce festival dans lequel notre ville était un partenaire de la première heure et co-financier majeur. Hélas sans le soutien de Moselle Arts Vivants, porteur d'actions de ce festival qui avait incontestablement sa cohérence et surtout son public, son organisation n'est plus envisageable techniquement et financièrement. Nous le déplorons tous.

Néanmoins le rendez-vous que nous avons proposé le 14 août dernier au nombreux public qui durant toutes ces années a été subjugué par le final époustouflant qui était proposé dans le cadre du festival de la SARRE à CONTES n'a rien eu de palliatif.

Notre région septentrionale de notre pays, terre de passage et de partage, à la culture entremêlée, est riche de dialectes et de langues imbriquées et entremêlées. C'est tout naturellement dans cet esprit que s'est inscrit le Concert donné par le groupe «Klezmanouche».

L'Alsace et la Lorraine, à la croisée des chemins entre juifs et manouches, qui partagent la même ferveur dans l'interprétation musicale et un grand sens de

l'ornementation et de l'improvisation sont l'essence même de la musique Klezmer. Dans un subtil mélange de mélodies follement enlevées, et d'airs plus contemplatifs que «Klezmanouche» a restitué avec brio, dans le cadre original du kiosque en



bord de Sarre avec un ciel étoilé comme invité de circonstance, une soirée festive qui a raconté un mariage en Alsace quand on pouvait voir réunis à la même table alsaciens, juifs et gitans.

Une expérience éblouissante

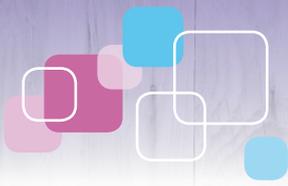
L'accordéon, trop souvent synonyme de bal musette et de guinguette, trouve avec Richard Galliano tout naturellement sa place dans l'univers de Bach, Mozart, Vivaldi.

En effet ce deuxième partenariat entre le Festival de Musique de Fénétrange et la ville de Sarralbe a permis le 8 octobre dernier sur la scène de la salle socio culturelle cette rencontre inattendue entre un «piano à bretelles» et des œuvres majeures des grands maîtres de la musique baroque. Pas de transcription ni d'adaptation, il s'agit ici d'un respect scrupuleux de la partition originale interprétée avec un ensemble de chambre d'instruments à cordes.



Accordéoniste, bandonéoniste, virtuose et compositeur Richard GALLIANO s'exprime dans tous les genres musicaux du classique au jazz. Musicien prolifique, compositeur, interprète, il a incontestablement donné toute ses lettres de noblesse à l'accordéon, instrument trop souvent méconnu et cantonné à la musique populaire et au tango argentin.





La Musique Municipale de SARRALBE au Concours National d'Harmonies de la Confédération Musicale de France à l'Arsenal à METZ le 15/05/2016

Cette année 2016 a été un grand moment d'émotion pour nous, marquée par notre participation au Concours National d'Harmonies de la CMF, dans la superbe grande salle de l'Arsenal à METZ, le 15 mai dernier, où la Musique Municipale de Sarralbe s'est distinguée en se classant première de sa catégorie, parmi 7 orchestres, décrochant un 1er prix mention BIEN, avec une moyenne de 17/20.

Un succès qui est aussi une preuve de la vivacité de la ville de SARRALBE, au travers de ses associations, puisque ce jour-là nous étions des ambassadeurs de la culture de notre belle ville de SARRALBE à METZ.



Concours CMF



Concert Jungle

Notre Concert « A travers la Jungle » du Samedi 19 novembre 2016 :

La Musique Municipale de SARRALBE se réunit tous les ans en comité pour discuter avec le directeur musical du thème qui sera choisi pour le spectacle-concert de fin d'année. En 2016, le thème retenu a été un concert « A travers la jungle », que les spectateurs ont pu apprécier le Samedi 19 novembre dernier, agrémenté d'une animation d'accueil et de décorations « Jungle ».

Remise de décorations et repas en commun le 27 novembre 2016 :

Le dimanche 27 novembre 2016, la Musique Municipale de SARRALBE se retrouve à 10h30 en l'église Saint-Martin pour y célébrer Sainte Cécile, et agrémenter ainsi la célébration du 1er dimanche de l'Avent. Après l'office, les musiciens rejoignent notre salle de répétitions au centre de secours, pour la traditionnelle cérémonie de remise des décorations et le repas à la bonne franquette en commun.

Cette année, nous remettons pour la première fois à un musicien encore en activité, M. Gilbert BOCK, une médaille CMF nationale « 80 ans d'âge et 69 ans de pratique musicale », toutes nos félicitations !!



Notre programme pour l'année 2017 :

Notre année musicale 2017 commencera par un sympathique concert à l'hôpital EPHAD Saint-Joseph de SARRALBE le 11 février 2017. Une occasion d'honorer nos aînés en leur proposant un petit intermède musical.

Certains musiciens se retrouveront vers le mois d'avril pour un concert caritatif au profit de la restauration de l'Orgue Aubertin de la « Cathédrale de la Sarre ».

D'autres manifestations sont naturellement susceptibles de se rajouter en cours d'année au gré des invitations que nous recevons.

La Musique Municipale recrute de nouveaux musiciens :

malheureusement, certains de nos pupitres sont inoccupés à ce jour et nous lançons tous les ans un appel à nous rejoindre, sachant qu'il y a un turnover important dans nos rangs, en raison des études suivies par nombre de nos musiciens, qui ne leur permettent pas toujours d'être de retour à Sarralbe le vendredi soir à l'occasion de nos répétitions.

Nous n'avons par exemple pas de trombone, de cor ni de tuba, ce qui déséquilibre forcément certaines harmonies dans nos morceaux.

Les jeunes musiciens commençant leur parcours musical à l'École de Musique et de Danse de SARRALBE sont orientés à la fin de leur 1er cycle d'études instrumentales vers la Musique Municipale, nous encourageons vivement les parents à les soutenir pour rejoindre nos rangs, la pratique musicale en groupe permettant aux jeunes de diversifier l'approche qu'ils ont de leur instrument.

Bien évidemment, tout musicien désireux de nous rejoindre, enfant ou adulte, même s'il n'est pas élève de l'école de musique, est le bienvenu, il suffit de contacter :

- Le directeur : Frédéric KARPOW

- ecoledemusiquedesarralbe@orange.fr

- Le président : Jean-Louis SCHNEIDER

- jlsc@evc.net

Nos répétitions ont lieu les vendredis soirs à 20 heures au Centre de Secours de SARRALBE, les personnes souhaitant venir nous écouter un soir en répétition sont les bienvenues.

Où nous retrouver sur le « NET » :

Site : <http://www.mmsarralbe.onlc.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/MusiqueMunicipaleDeSarralbe>



Amis du pays de l'Albe

Une rue de Sarralbe porte le nom du Colonel CADIOT, en fait une impasse donnant sur la Sarre

Quelques renseignements concernant ce militaire.

Joseph Marie Roger CADIOT est né à Paris (14e) le 2 janvier 1875. En novembre 1918, le lieutenant-colonel CADIOT est à la tête du 3e bataillon du **8e Régiment de Marche de Zouaves**.

Après la signature de l'armistice le 11 novembre, les troupes françaises investissent l'Alsace-Moselle, annexée au 2e Reich allemand depuis le traité de Francfort du 10 mai 1871.



Les Amis du Pays d'Albe recherchent photos et documents en rapport avec la libération de Sarralbe et de sa région en novembre 1918. Vous pouvez contacter le président au 06 71 02 61 01, passer au siège de l'association, 40 rue Clemenceau, les lundis après-midi ou le joindre par email à l'adresse : maisondestetes.sarralbe@yahoo.fr.



Vue actuelle de l'impasse du Colonel Cadiot

Le 8e Régiment de Marche de Zouaves constitue l'avant-garde de la **1ère Division Marocaine** commandée par le général DAUGAN.

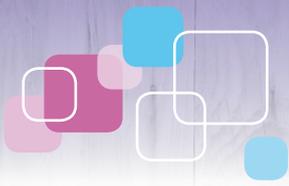
Dans l'après-midi du 19 novembre 1918, le 3e bataillon du **8e Régiment de Marche de Zouaves** quitte Bénestroff et arrive dans la soirée à Rech puis à Sarralbe où il est accueilli sous les vivats des habitants. Le lendemain le lieutenant-colonel **CADIOT** est reçu officiellement par la municipalité de Sarralbe. Il est fêté comme le libérateur de la ville.

Pour commémorer le souvenir de cette libération, le Conseil municipal de Sarralbe, dans sa délibération du 19 janvier 1919, décide de renommer « rue du Colonel CADIOT », la rue anciennement appelée « rue de Venise » jusqu'en 1870, puis « Venedigers-trasse » de 1871 à 1918.

Le 18 juillet 1931, le Colonel CADIOT a été élevé au grade de Général de Brigade. Il est décédé le 24 août 1960 à Aubeterre sur Dronne (Charente).



Insigne du 8e Régiment de Marche de Zouaves



Cérémonie du 11 novembre

Le 7 avril 1946, il y a un peu plus de soixante-dix ans, la commune de Sarralbe a fait procéder à l'inhumation dans le cimetière de la ville les corps de quatre soldats russes morts sur le territoire de notre commune en septembre 1944. L'épithaphe ci-dessous, gravée sur la pierre tombale, nous rappelle le destin tragique de ces quatre compagnons d'armes qui reposent depuis dans une dérisoire enclave russe de quatre mètres carrés, que le conseil municipal de Sarralbe a concédée à perpétuité au Gouvernement de l'URSS le 20 septembre 1947.

HONNEURS AUX MARTYRS

Ici reposent

Alexandre BLUDOW

1922 - 1944

et trois soldats soviétiques inconnus
lâchement assassinés par les Nazis
en septembre 1944

Souvenez vous



Depuis, tous les ans, le 11 novembre, la municipalité de Sarralbe se fait un devoir et un honneur de commémorer d'une part la signature de l'armistice qui a mis fin à la première guerre mondiale et d'autre part les victimes civiles et militaires de toutes les guerres.

Lors de la cérémonie du souvenir, la Chorale «Cantilène» a interprété à cappella l'hymne national Russe.

La ville de Sarralbe a été particulièrement honorée de la présence du vice-consul de Russie, M. Dmitry TURYGIN, à cette cérémonie.

Les enfants de nos écoles primaires se sont associés à cette commémoration patriotique en interprétant l'hymne national britannique et la marseillaise sur le cimetière du Commonwealth à Sarralbe.





Replacer Saint-Martin au centre de la fête patronale

1700 ans après sa naissance Saint-Martin représente incontestablement l'archétype du Saint dans la religion catholique.

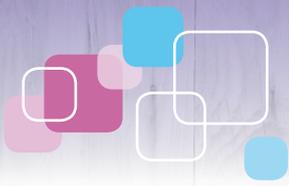
C'est une figure réellement populaire et emblématique de l'altruisme et de la générosité inconditionnelle. Saint-Martin et les valeurs qui sont à l'origine de son indubitable rayonnement universel restent néanmoins à redécouvrir dans notre contexte contemporain qui se détache trop vite de ses repères culturels.

Pour Sarralbe, commémorer la Saint-Martin consiste à se réapproprier le Saint patron de notre ville et à le replacer au centre de «la Kirb» en conférant à cette dernière un sens qui s'appuie sur un contexte historique et culturel. C'est pourquoi le premier dimanche qui suit le 11 novembre, date anniversaire de la naissance de Saint Martin, donne traditionnellement l'occasion de réjouissances

au travers d'une fête de famille, des manèges, de la braderie.

L'iconographie de Saint-Martin est riche et abondante : le partage de la chape, les oies, les lanternes sont présents dans les principales représentations et tout particulièrement sur le vitrail central dans le coeur de notre église dédiée au Saint Patron de Sarralbe.





16^e édition du salon des arts de la table et de la gastronomie

Comme à l'accoutumée le public a répondu présent pour cette 16^e édition. 43 exposants qui ont présenté leurs produits tout au long du week-end, une démonstration des grands chefs le dimanche après-midi, avec en prime la participation de la section hôtelière du lycée professionnel de la Providence de Dieuze.



Une partie du salon est réservée aux différents producteurs et artisans qui vantent les

mérites de leurs produits, l'autre partie étant dédiée aux démonstrations des Grands Chefs avec notamment la présence de Michel ROTH, Meilleur Ouvrier de France, Bocuse d'Or et Directeur du savoir-faire chez Lenôtre.

Un succès pour cette 16^e édition, même si de nouvelles pistes sont à creuser pour les prochaines années.



Petit à petit, la cigogne fait son nid à Sarralbe

Après les premières aires de nidification sur le moulin Dubach, puis à Rech, c'est maintenant l'ensemble de la commune qui est visité.

Emblème de l'amour, du bonheur et de la fécondité ainsi que porte-bonheur dans toute l'Europe, ce volatile ne fait pas que déposer les bébés, il préserve aussi les maisons de la foudre.

2016 n'a pas été une année à retenir dans les annales, car le temps froid et pluvieux a fait des ravages dans les nichées. Un taux de reproduction de 0,6 jeunes/nid au lieu de 2,5 habituellement.

Les cigognes ne sont pas en surnombre cette année ; il y avait plus de couples, mais moins de cigogneaux. La nature s'autorégule automatiquement par la quantité de nourriture disponible.

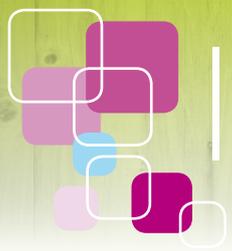


La commune accueille des cigognes allemandes, suisses et bien sûr françaises, ainsi que des oiseaux non-bagués ou à origines indéfinies.

Les cigognes sont baguées uniquement au nid lorsqu'elles sont encore cigogneaux, entre 30 et 45 jours et à condition que le nid soit accessible avec une échelle ou une nacelle.

La cigogne, ainsi que son nid, sont protégés, on ne peut enlever un nid que sous certaines conditions très strictes.





Dotation des sacs multiflux

La prochaine dotation de sacs multiflux organisée par le SYDEME aura lieu au :

Centre sportif, culturel et de loisirs à SARRALBE rue de la Sarre
les 06 et 07 avril 2017 de 08h30 à 19h30.

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier. N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass ! Pour les personnes nouvelles arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

RAPPEL : la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation.

NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !!!!!

Facilitez-vous la vie et
abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur

www.sydeme.fr

je m'abonne

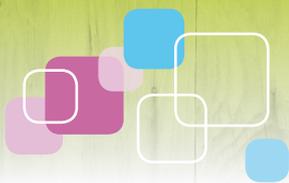
Vous serez informé par email des dates de permanence de redotation des sacs multiflux de votre commune (rappel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille).



Collecte des piles usagées

A l'occasion de cette permanence, les usagers pourront ramener leurs piles usagées ; Ils pourront également retirer des collecteurs de piles qui une fois pleins, pourront être vidés en déchèterie ou aux permanences multiflux.





Elections 2017

| ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES | ELECTIONS LÉGISLATIVES |
|---------------------------|------------------------|
| 23 avril et 7 mai | 11 et 18 juin |

Conformément à l'article R 60 du code électoral, Il est rappelé que les électeurs devront **OBLIGATOIREMENT PRÉSENTER UN TITRE D'IDENTITE** en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu.

LES ÉLECTEURS QUI NE SERONT PAS EN POSSESSION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ NE POURRONT PAS VOTER.

ADRESSES DES 4 BUREAUX DE VOTE

| | | |
|-------------|---------------------------|--------------------------|
| BUREAU N° 1 | Mairie de SARRALBE | 1 Place de la République |
| BUREAU N° 2 | Ecole Maternelle Bellevue | Impasse Bellevue |
| BUREAU N° 3 | Collège Robert Doisneau | 8 rue du Colonel Blondel |
| BUREAU N° 4 | Ecole Maternelle de Rech | 60 Grand'Rue |

REFONTE DES LISTES ELECTORALES

RAPPEL : à l'occasion de la refonte des listes électorales, une nouvelle carte électorale sera adressée à chaque électeur début mars 2017. Les anciennes cartes électorales devront être détruites.



Enquête statistique auprès des ménages Histoire de vie et Patrimoine

L'Insee réalise entre le 3 janvier et le 15 février 2017, un test pour une enquête sur l'histoire de vie et patrimoine des ménages.

L'enquête qui aura lieu fin 2017, permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à l'enquête Patrimoine pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

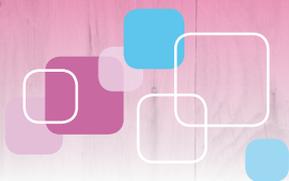
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.



Liste des naissances en 2016

| Nom de l'enfant | Prénoms de l'enfant | Date et lieu de naissance |
|-----------------------|----------------------------|----------------------------|
| COSKUN | Defne | 11/01/2016 - SARREGUEMINES |
| KEBDANI | Youssef | 16/01/2016 - SARREGUEMINES |
| GUERRERO | Rafael, Jairo, Yoan | 22/01/2016 - SARREGUEMINES |
| DEMOULIN | Elyo, Victor, Paul | 23/01/2016 - SARREGUEMINES |
| LANG | Marilou | 24/01/2016 - SARREGUEMINES |
| GRIEBELBAUER MONTIGNY | Anais, Sylvie | 26/01/2016 - SARREGUEMINES |
| WOLLENSCHNEIDER | Anna, Agatina | 27/01/2016 - SARREGUEMINES |
| HINSCHBERGER | Jules | 04/02/2016 - SARREGUEMINES |
| WILZIUS | Jules | 05/02/2016 - SARREGUEMINES |
| WILSIUS | Kylian | 18/02/2016 - SARREGUEMINES |
| AKTAS | Mahir | 27/02/2016 - SARREGUEMINES |
| PERL | Oliver | 26/02/2016 - SAVERNE |
| KUNDOLF BRENNER | Nathanaël, Jean-Luc-Claude | 05/03/2016 - SARREGUEMINES |
| UÇMAK | Kuzey, Ata | 05/03/2016 - SARREGUEMINES |
| HILPERT PEIFFER | Inaya | 19/03/2016 - SARREGUEMINES |
| STAUB | Tristan | 23/03/2016 - SAINT-AVOLD |
| GOMEZ | David, Richard, Manuel | 31/03/2016 - SARREGUEMINES |
| KELLER | Kenjy, Brice, Jessy | 02/04/2016 - SARREGUEMINES |
| JENNERWEIN | Eloane, Raven | 17/04/2016 - SARREGUEMINES |
| ENGLER | Louis | 18/04/2016 - SARREGUEMINES |
| BECKRICH | Line | 21/04/2016 - SARREGUEMINES |
| WEILL | Alexis | 25/04/2016 - SARREGUEMINES |
| BESSEAS KERN | Aeden, Joon Woo, Léonide | 04/05/2016 - SCHILTIGHEIM |
| GABRIEL | Elisa, Chloé | 05/06/2016 - SAINT-AVOLD |
| GUTH BODO | Valentin, François, Paul | 06/06/2016 - SARREGUEMINES |
| MAGGINI | Rose | 06/06/2016 - SAVERNE |
| DECKER | Marcel | 17/06/2016 - SARREGUEMINES |
| GRILL | Liam | 21/06/2016 - SARREGUEMINES |
| VALES | Léo | 30/06/2016 - SARREGUEMINES |
| CLAUS | Norah | 02/07/2016 - SARREGUEMINES |
| NEVEUX ZIMMERMANN | Esteban | 03/07/2016 - SAVERNE |
| BOUR | Maryanna, Hélène, Nathalie | 15/07/2016 - SARREGUEMINES |
| MAXIMINI | Alana, Gabrielle | 23/07/2016 - SARREGUEMINES |
| ANDRES | Elyo, Eric, Jean-Yves | 25/07/2016 - SARREGUEMINES |
| WIPF | Keyssie | 29/07/2016 - SAINT-AVOLD |
| MINEZ | Jules, Milan, Julien | 02/08/2016 - SAINT-AVOLD |
| BARBOZA | Maëlyse | 05/08/2016 - SARREGUEMINES |



Naissances (suite)

| | | |
|--------------|----------------------------------|----------------------------|
| DUPONT HAMM | Noam, Tom, Sacha | 11/08/2016 - SARREGUEMINES |
| KENNEL | Camille, Stéphanie, Isabelle | 14/08/2016 - SARREGUEMINES |
| MULLER | Thibault | 11/08/2016 - FORBACH |
| WALKER | Kimberly | 16/08/2016 - SARREGUEMINES |
| KIENER | Mélia | 18/08/2016 - SARREGUEMINES |
| DUTILLEUL | Emilio, Mathéo | 15/09/2016 - SARREGUEMINES |
| MULLER | Océane, Mandy | 19/09/2016 - SAINT-AVOLD |
| BLANC GORID | Assiyah | 27/09/2016 - SARREGUEMINES |
| BACH TACLET | Shanna, Michèle, Patricia | 03/10/2016 - SARREGUEMINES |
| MIGAUD | Aaron, François, Gérard, Salomon | 04/10/2016 - SARREGUEMINES |
| BOZEK KIMMEL | Mathias | 23/10/2016 - SARREGUEMINES |
| WOLODKIEWICZ | Johanna, Sylvie, Marie-Noëlle | 25/10/2016 - SARREGUEMINES |
| LUCU | Laurys | 12/11/2016 - SARREGUEMINES |
| HETZEL | Nathanael | 16/11/2016 - SARREGUEMINES |
| KIENER | Tyler, Elvis, Gustave | 06/12/2016 - SARREGUEMINES |
| NIEFFER | Anna | 16/12/2016 - SARREGUEMINES |
| KLEINHENTZ | Maé | 17/12/2016 - NANCY |
| MICHEL | Eve, Julie, Nicole | 19/12/2016 - SARREGUEMINES |

Liste des mariages en 2016

| Nom - Prénoms | Date du mariage |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|
| AKTAS Umit | 05 mars 2016 |
| ALKAN Sezen, Figuen, Delphine | 05 mars 2016 |
| BUCKEL Julien, Philippe, Jean ANNWEILER Cathy, Pascale, Stéphanie | 09 avril 2016 |
| KAHRAMAN Ridvan ARTAR Ebru | 07 mai 2016 |
| SUTTER Franck, Martial THEBAULT Annick, Françoise, Lise | 18 juin 2016 |
| NOE Alexandre BOIT Stéphanie | 23 juillet 2016 |
| KIEHL David JOST Chantal, Valérie | 27 août 2016 |
| BABE Jordan SCHWARTZ Marie, Muriel | 03 septembre 2016 |
| NIEFFER André DRIS Sylvie, Corinne | 26 novembre 2016 |



Liste des décès en 2016



| Nom et prénoms | Date et lieu de décès | Age |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|
| WERCKLE née TOUSCH Christine | 14/12/2015 - STRASBOURG | 48 ans |
| COURTOT Claude, André | 15/01/2016 - WILLERWALD | 68 ans |
| SCHNEBELEN Bernard | 15/01/2016 - SARRALBE | 92 ans |
| SALZMANN Christophe | 20/01/2016 - STRASBOURG | 51 ans |
| SUTTER François, Etienne | 04/02/2016 - SARREGUEMINES | 84 ans |
| PORT née BARBICHE Marie, Jeanne | 10/02/2016 - SARRALBE | 91 ans |
| SCHWARTZ née KELLER Léonie | 17/02/2016 - SARRALBE | 94 ans |
| LAMBERT née KASPAR Jeanne, Marie | 02/03/2016 - SARRALBE | 95 ans |
| WEBER Camille, Joseph | 11/03/2016 - STRASBOURG | 88 ans |
| MENGES Joseph | 17/03/2016 - SARREGUEMINES | 87 ans |
| CEDELLE Louis, Alain, Jules | 18/03/2016 - SARREGUEMINES | 84 ans |
| THEIS Pierre, Mario | 30/03/2016 - SARREGUEMINES | 48 ans |
| JANSEM née ABEAUCOURT Christine, Marie, Andrée | 04/04/2016 - SARREGUEMINES | 50 ans |
| SCHLEIDWEILER née KREMPFF Yvonne | 10/04/2016 - SARRALBE | 82 ans |
| SCHALLER Bernard, Alphonse, Gilbert | 18/04/2016 - STRASBOURG | 67 ans |
| VALLERICH née MILLE Anne, Marie, Yvette, Lucienne | 18/04/2016 - SARREGUEMINES | 70 ans |
| GERARD Sébastien, Jean | 22/05/2016 - KESKASTEL | 39 ans |
| SCHOESER née SCHISLER Jacqueline, Marie, Mathilde | 27/05/2016 - SARREGUEMINES | 67 ans |
| BIEBEL née LAMM Armande, Françoise | 28/05/2016 - SARRALBE | 91 ans |
| GROSS née REB Véronique, Bernadette | 28/05/2016 - HAGUENAU | 50 ans |
| MARQUES Auguste, Antoine | 09/06/2016 - SARRALBE | 59 ans |
| LUDWIG née COUTY Hélène, Paulette | 14/06/2016 - SARREGUEMINES | 80 ans |
| BECKER Hubert, Victor | 02/07/2016 - SARREGUEMINES | 70 ans |
| WINTERSTEIN Rodolphe | 09/07/2016 - VANDOEUVRE LES NANCY | 54 ans |
| GUERNIER née LAMM Thérèse, Mathilde | 16/07/2016 - SARRALBE | 87 ans |
| KASTLER née BAAS Emilie | 22/07/2016 - SARRALBE | 90 ans |
| SCHILLING née ZINGRAFF Joséphine, Léonie | 23/07/2016 - SARRALBE | 83 ans |
| SONNTAG Hubert, Auguste, Antoine | 24/07/2016 - SARRALBE | 81 ans |
| LOHSTAETTER Georges, Lucien | 25/07/2016 - SARREGUEMINES | 85 ans |
| CHAUVET née GINHAC Lucie, Alphonsine, Léonie | 31/07/2016 - SARRALBE | 96 ans |
| POTET Alain, Paul, Louis | 31/07/2016 - SARREGUEMINES | 74 ans |
| MAUGER née HENN Irène, Suzanne | 09/08/2016 - SARRALBE | 84 ans |
| JAECK Lucien, Edouard | 16/08/2016 - SARRALBE | 90 ans |
| LITT née GRIBELBAUER Anne, Thérèse | 20/08/2016 - SARREGUEMINES | 84 ans |
| VIVARELLI Victor | 21/08/2016 - SARREGUEMINES | 84 ans |
| GEORGE Lucien | 23/09/2016 - SARRALBE | 85 ans |
| SCHWARTZ François, Xavier | 23/09/2016 - SARRALBE | 92 ans |
| GANGLOFF née HINSCHBERGER Jeanne, Marie, Rosine | 29/08/2016 - BITCHE | 92 ans |
| MOUZARD Jérôme, Alois | 02/10/2016 - SARRALBE | 65 ans |
| MAAS Guillaume, Marcel, Rodolphe | 04/10/2016 - SARRALBE | 25 ans |
| TRAPP née WALLIARD Armande, Joséphine | 13/10/2016 - SARRALBE | 93 ans |
| GREFF Jacques, Frédéric, André | 26/10/2016 - SARRALBE | 58 ans |
| FILLINGER née BALTES Margot, Anne | 04/11/2016 - HAGUENAU | 80 ans |
| ERZIG Viktoria, Zieglinde | 21/11/2016 - SARREGUEMINES | 71 ans |
| MATHIEU Roland, Albert | 22/11/2016 - SARRALBE | 66 ans |
| LEHMANN née GANGLOFF Marie, Alice | 24/11/2016 - SARRALBE | 90 ans |
| ASSANT née BURGER Myriam, Armande | 03/12/2016 - SARRALBE | 58 ans |
| SCHOESER Bernard, Simon | 04/12/2016 - SARRALBE | 68 ans |
| BURING René | 18/12/2016 - SARRALBE | 79 ans |
| TORLOTING née MULLER Marie, Thérèse, Mélanie | 28/12/2016 - SARREGUEMINES | 86 ans |

• Le calendrier des manifestations 2017 •

| Dates | Organisateur | Manifestations |
|-----------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 8 janvier | Orchestre philharmonique de Strasbourg | Concert du Nouvel An |
| 21 janvier | Troupe théâtrale de Sarreguemines | Théâtre en platt |
| 12 février | Troupe théâtrale de Holving/Club du 3e âge | Théâtre en platt |
| 12 février | Musique Municipale | Concert à l'Hôpital Saint-Joseph |
| 25 février | Troupe théâtrale d'Achen | Théâtre en platt |
| 27 février | Amicale des Anciens de la Marine | Soirée carnaval «Lumpenball» |
| 1er mars | Amicale des Anciens de la Marine | Condamnation du «Matelot Carnaval» |
| 11 mars | Amicale des Sapeurs-pompiers | Kappensitzung |
| 17 mars | Ecole de musique et de danse | Fête de la saint-Patrick |
| 22 mars | MJC | Spectacle Jeune Public |
| 2 avril | AS Rech | Marché aux puces |
| 5 avril | Ecole de musique et de danse | Concert de printemps |
| 21 avril | Les Amis du Pays d'Albe | Conférence sur le thème de la sorcellerie |
| 23 avril | Club Canin | Concours RCI & pistage FCI |
| 30 avril | Foyer d'Eich | Fête de la choucroute |
| 14 mai | Chorale Cantilène | Concert de printemps |
| 25 mai | Amicale des Anciens de la Marine | Vide cales et greniers |
| 25 mai | Cos handball | Tournoi jeunes |
| 17 juin | Ecole de musique et de danse | Gala de danse |
| 21 juin | Ville de Sarralbe | Fête de la musique |
| 25 juin | FC Sarralbe | Marché aux puces |
| 2 juillet | AS Rech | Tout le village joue au foot |
| 9 juillet | AAPPMA | Concours de pêche jeunes |
| 13 juillet | Ville de Sarralbe | Feu d'artifice & Bal populaire |
| 15 - 22 et 29 juillet | Ville de Sarralbe | Concerts de musique Celtique |
| 30 juillet | MJC | Marche populaire |
| 12 août | FC Sarralbe | Challenge le Croco |
| 13 août | Foyer d'Eich | Fête du cochon |
| 15 août | AAPPMA | Concours de pêche au coup |
| 3 septembre | MJC | Marché aux puces |
| 17 septembre | Secours catholique | Couscous |
| 28 octobre | FC Sarralbe | Soirée années 80 |
| 5 novembre | Ville de Sarralbe | Salon de la gastronomie et des arts de table |
| 17 novembre | Associations des Arboriculteurs | Soirée Beaujolais Nouveau et jus de pomme |
| 18 novembre | Musique Municipale | Concert de la sainte Cécile |
| 25 novembre | Troupe théâtrale de Grundviller | Théâtre en platt |
| 26 novembre | Chorale Cantilène & les bénévoles de l'après-midi crêpes | Marché de Noël & après-midi crêpes |
| 3 décembre | Ville de Sarralbe | Repas des anciens |
| 13 décembre | Ecole de musique et de danse | Concert de Noël |